

Le 10 novembre 2009

Lettre ouverte à

Mme la Préfète de la Dordogne,
M. le Président du Conseil Régional,
M. le Président du Conseil Général,
M. le Président de la Communauté d'Agglomération Périgourdine,
Mme la Directrice Aquitaine France-Telecom
M. le Directeur de France-Telecom

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal dans sa totalité, les membres de la Commission mixte ADSL de la commune de *La Chapelle Gonaguet*, commune de 1000 habitants aux portes de *Périgueux*, avons l'honneur d'attirer votre attention **sur la médiocrité, voire l'absence de couverture ADSL sur notre commune.**

Notre commune, située à une dizaine de km de la préfecture de la Dordogne, *Périgueux* fait partie de la CAP dont le Président, M. BERI-DEBAT, est aussi Sénateur et dont notre Maire, M. LE PAPE, en est vice-Président chargé des finances.

De nombreuses déclarations politiques (CAP, CG, CR, Etat) se disent mobilisées par le numérique pour tous, voire s'engagent en ce sens. Récemment, lors de l'inauguration de la Foire Exposition de *Marsac*, M. JEAN-MARIE, sous-Préfet et chef de Cabinet de Mme la Préfète, vantait l'excellence de la couverture ADSL sur la région. Dernièrement encore, le Conseil Général s'est engagé en décidant d'intervenir sur une centaine de sites de Dordogne en zone blanche , ce qui est tout à son honneur.

Et *La Chapelle Gonaguet* dans tout cela ?

- Dans la zone la plus problématique (*les Boiges, les Brunies, les Basses Veyrinas*) rassemblant près de 33% de notre population, qui a connu, depuis dix ans, une très forte urbanisation et qui reste, encore aujourd'hui, avec un potentiel de croissance démographique fort, du fait des terrains constructibles existants, **17% des foyers sont, à notre connaissance, multiplexes et n'ont donc aucun espoir d'accès possible à l'ADSL par le téléphone.** L'augmentation prévisible de la population ne va sûrement pas faire décroître ce chiffre si rien n'est fait.

- Dans le même secteur, et après enquête sur le terrain, il s'avère que 51% des habitants, soit **81% des abonnés à l'ADSL ne sont pas satisfaits des débits** (débits réels bien en dessous de 512 Ko, coupures fréquents, lenteurs excessives...). 19% des abonnés à l'ADSL seulement se déclarent satisfaits de leur connexion.
- Toujours sur ce même secteur, si 14% des habitants ne souhaitent pas d'abonnement ADSL (souvent des personnes âgées), **23% souhaitent pouvoir souscrire à l'ADSL**, avec, souvent, une exigence légitime de 1 Mo minimum en réception.

Ces quelques chiffres pour vous faire prendre conscience du réel besoin et donc du réel manque en matière d'ADSL, pour une commune aux portes de la préfecture...

Il est à noter que plusieurs personnes ne pouvant prétendre à une éligibilité raisonnable sont en situation d'emploi professionnel à domicile, secteur en croissance et dont pourraient bénéficier davantage de Chapeinois si les structures le permettaient. Les structures actuelles sont, en effet, un frein pour le développement économique de notre commune.

A ce réquisitoire, s'ajoute le fait qu'un seul opérateur, à ce jour, propose sur l'un des deux NRA équipés en ADSL2+ dont dépendent les abonnés de notre commune, à savoir, le NRA de *Chancelade*, une puissance maximale capable d'apporter aux abonnés dégroupés un débit satisfaisant. Il s'agit, en l'occurrence, de *Free*, opérateur vers lequel seraient contraints de se tourner les abonnés connectés au NRA de *Chancelade* s'ils voulaient disposer d'un accès ADSL digne de ce nom (avec le risque de la dépendance à un opérateur unique et au service électrique en ce cas).

Nous attirons aussi votre attention sur l'offre NRA ZO de *France Telecom* qui représente, à nos yeux, la solution la mieux adaptée à notre situation.

Installé à proximité du sous-répartiteur (SRA) situé au centre-bourg le NRA-ZO rapprocherait ainsi le multiplexeur ADSL (DSLAM) des abonnés dépendant du répartiteur de *Lavaure*, soit la majorité des Chapeinois. La diminution de la longueur de ligne aurait ainsi un impact direct sur l'affaiblissement du signal ADSL et donc l'augmentation du débit, également sur l'éligibilité de nouveaux abonnés.

Nous sommes conscients des sommes engagées dans le renforcement des NRA, secondaires en particulier, tel celui installé au centre bourg et dont l'équipement en ADSL résoudrait, pour une grande part, la problématique actuelle.

Cependant, l'Autorité de Régulation des Communications Electronique et des Postes (ARCEP) ne vient-elle pas de lancer une consultation publique de montée en débit portant sur la mise en œuvre de l'accès à la sous-boucle et sur son articulation avec le développement du très haut débit ? Son objectif est de proposer, pour le début de l'année 2010, les conditions effectives de mise en œuvre de l'accès à la sous-boucle. Signe d'un possible qui s'ouvre à l'horizon et que nous vous demandons aujourd'hui d'accompagner de votre volonté et de votre pouvoir.

Nous sommes conscients du monopole détenu par *France Telecom* en la matière et qui peut rendre impuissant les politiques les plus déterminés.

Mais nous constatons aussi le peu de cas que représente *La Chapelle Gonaguet* en terme d'équipement ADSL, à considérer le multiplexage ou l'équipement d'un NRA par la CAP sur le territoire d'une commune voisine, non adhérente à la CAP. Si ce choix s'est imposé par les surcoûts qu'un équipement au bourg représentait à l'époque, nous pensons qu'il y a lieu, aujourd'hui, de réduire, en ce qui nous concerne, **la fracture ADSL dont nous sommes les victimes.**

Nous espérons, par cette lettre ouverte, vous convaincre de vous pencher sur notre problématique locale et attendons de votre part un retour dont nous ne manquerons pas d'en faire l'écho.

Bien à vous,

Le Maire

Alain Le
Pape

**Le 1^{er}
adjoint**

Bernard
Muller

Le 2^{ème} adjoint

Anne-Marie
Casa

**Le 3^{ème}
adjoint**

Pascal
Cornut

Le 4^{ème} adjoint

Jean-Luc
Escoubeyrou

**Les
Conseillers**

Alain Rat

Ariane
Gomez

Jacqueline
Levrero

Jocelyn
Pezon

Martine
Creyssac

Maxime
Gomez

Nadine Foulard

Stéphanie
Bor-Lascaud

Les membres de la commission mixte ADSL

Mme Marette

M Aubin

M Cartigny

M Cuomo

M Gounaud